



Arrêté n°2025-147 - Proclamation des résultats des Élections partielles du conseil d'administration, du conseil de la formation et des conseils de facultés de Nîmes Université

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu le Décret n° 2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le Décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Vu le règlement intérieur provisoire de l'université de Nîmes adopté par le conseil d'administration provisoire de l'EPE le 24 septembre 2024 ;

Vu l'arrêté n°2025-129 portant organisation des élections partielles du conseil d'administration, du conseil de la formation et des conseils de facultés de Nîmes université ;

Vu l'arrêté n°2025-139 modifiant l'arrêté portant organisation des élections partielles du conseil d'administration, du conseil de la formation et des conseils de facultés de Nîmes Université ;

Vu l'arrêté n°2025-140 arrêté relatif au rattachement des personnels BIATSS aux facultés pour le scrutin du 21 octobre 2025 ;

Vu l'arrêté n°2025-141 relatif à la campagne électorale pour les élections partielles du 21 octobre 2025 ;

Vu l'arrêté n° 2025-142 relatif à la recevabilité des candidatures aux conseils de NIMES UNIVERSITE pour le scrutin du 21 octobre 2025 ;

Vu l'arrêté n°2025-146 relatif à la constitution des bureaux de vote pour le scrutin du 21 octobre 2025 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement en date du 21 octobre 2025.

LE PRESIDENT DE NIMES UNIVERSITE ARRETE

Article 1 - Objet

Suite au scrutin ayant eu lieu le 21 octobre 2025 de 9h à 16h30, le Président de Nîmes Université proclame les résultats des élections partielles du conseil d'administration, du conseil de la formation et des conseils de facultés de Nîmes université.

Article 2 – Conseil d'administration

Collège USAGERS

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	5202
Nombre d'enveloppes et de bulletins dans l'urne	298
Taux de participation	5,73%
Nombre de suffrages valablement exprimés	283
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	14
Nombre de sièges titulaires	1
Nombre de sièges suppléants	1
Quotient Electoral	283

Résultats

Nom de la liste	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de sièges
La voix des étudiants	85	30,04%	1
PSYCHO STAPS	25	8,83%	0
Agissons ensemble	22	7,77%	0
Sofia & Elie	58	20,49%	0
Pour les étudiants de PSYCHO STAPS	15	5,30%	0
Votre corps votre esprit notre engagement	34	12,01%	0
Génération Campus	44	15,55%	0
Total	283	100,00%	

Sont élus :

Liste	Nom du candidat		
La voix des étudiants	TOSSOU Wilfried	1 siège	Titulaire
La voix des étudiants	EL MESLAHI EL AMRI Asmae	1 siège	Suppléant

Article 3 – Conseil de la formation

Collège USAGERS DESIGN : 1 siège vacant titulaire (+1 suppléant)

Collège USAGER DEG

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1557
Nombre d'enveloppes et de bulletins dans l'urne	96
Taux de participation	6,10%
Nombre de suffrages valablement exprimés	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	7
Nombre de sièges titulaires	1
Nombre de sièges suppléants	1

Quotient électoral 89

Résultats

Nom de la liste	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de sièges
La voix des étudiants	58	65,17%	1
Agissons ensemble	9	10,11%	0
Sofia & Elie	8	8,99%	0
Génération Campus	14	15,73%	0
Total	89	100,00%	

Sont élus :

Liste	Nom du candidat		
La voix des étudiants	TOSSOU Wilfried	1 siège	Titulaire
La voix des étudiants	EL MESLAHI EL AMRI Asmae	1 siège	Suppléant

Collège USAGERS SCIENCES

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	921
Nombre d'enveloppes et de bulletins dans l'urne	76
Taux de participation	8,25%
Nombre de suffrages valablement exprimés	75
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	1
Nombre de sièges titulaires	1
Nombre de sièges suppléants	1

Quotient électoral 75

Résultats

Nom de la liste	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de sièges
SCIENCES	75	100,00%	1
Total	75	100,00%	

Sont élus :

Liste	Nom du candidat		
SCIENCES	EL HABYAN Rasmeia	1 siège	Titulaire
SCIENCES	GIOUX Gauvain	1 siège	Suppléant

Collège USAGERS PSYCHO STAPS

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1393
Nombre d'enveloppes et de bulletins dans l'urne	86
Taux de participation	6,17%
Nombre de suffrages valablement exprimés	80
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	6
Nombre de sièges titulaires	2
Nombre de sièges suppléants	2

Quotient électoral 40

Résultats

Nom de la liste	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de sièges
Conseil STAPSY	42	52,50%	1
Votre corps, votre esprit, notre engagement	38	47,50%	1
Total	80	100,00%	

Sont élus :

Liste	Nom du candidat		
Conseil STAPSY	GERARDIN Mathis	1 siège	Titulaire
Conseil STAPSY	VOGEL Roxane	1 siège	Suppléant
Votre corps, votre esprit, notre engagement	CHETOUTEAUD Aurélien	1 siège	Titulaire
Votre corps, votre esprit, notre engagement	BOIVIN Emma	1 siège	Suppléant

Collège Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	157
Nombre d'enveloppes et de bulletins dans l'urne	44
Taux de participation	28,03%
Nombre de suffrages valablement exprimés	44
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges titulaires	2
Nombre de sièges suppléants	2

Quotient électoral 22

Résultats

Nom de la liste	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de sièges
Liste BIATSS pour le conseil de formation	44	100,00%	2
Total	44	100,00%	

Sont élus :

Liste	Nom du candidat		
Liste BIATSS pour le conseil de formation	FONTI Joshua	1 siège	Titulaire
Liste BIATSS pour le conseil de formation	JEKAL Sophie	1 siège	Titulaire

Article 4 Conseils de faculté

4.1-Conseil de faculté DROIT ECONOMIE GESTION (DEG)

Collège USAGERS

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1557
Nombre d'enveloppes et de bulletins dans l'urne	111
Taux de participation	7,13%
Nombre de suffrages valablement exprimés	101
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	10
Nombre de sièges titulaires	1
Nombre de sièges suppléants	1

Quotient électoral 101

Résultats

Nom de la liste	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de sièges attribués titulaire	Nombre de sièges attribués suppléant
La voix des étudiants	71	70,30%	1	1
Agissons ensemble	9	8,91%	0	0
Sofia & Elie	8	7,92%	0	0
Génération Campus	13	12,87%	0	0

Sont élus :

Liste	Nom du candidat		
La voix des étudiants	TOSSOU Wilfried	1 siège	Titulaire
La voix des étudiants	EL MESLAHI EL AMRI Asmae	1 siège	Suppléant

4.2-Conseil de faculté DESIGN

Collège Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques : 1 siège vacant titulaire (+1 suppléant)

4.3-Conseil de faculté LETTRES LANGUES HISTOIRE (LLH)

Collège USAGERS

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	973
Nombre d'enveloppes et de bulletins dans l'urne	14
Taux de participation	1,44%
Nombre de suffrages valablement exprimés	14
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges titulaires	2
Nombre de sièges suppléants	2

Quotient électoral 7

Résultats

Nom de la liste	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de sièges
Etudiants LLH	14	100,00%	2
Total	14	100,00%	

Sont élus :

Liste	Nom du candidat		
Etudiants LLH	MAIZI SADKI Ahlam	1 siège	Titulaire
Etudiants LLH	LOPEZ Christopher	1 siège	Titulaire
Etudiants LLH	CABROL BRUYERE Anaïs	1 siège	Suppléant
Etudiants LLH	CARRE-BAUBRY Ethan	1 siège	Suppléant

Collège Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	3
Nombre d'enveloppes et de bulletins dans l'urne	3
Taux de participation	100,00%
Nombre de suffrages valablement exprimés	3
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges titulaires	1
Nombre de sièges suppléants	1

Résultats

Nom de la liste	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de sièges
Liste BIATSS LLH	3	100,00%	1
Total	0	100,00%	

Est élue :

Liste	Nom du candidat		
Liste BIATSS LLH	JUMILLY Anaïs	1 siège	Titulaire

4.4-Conseil de faculté PSYCHO STAPS

Collège Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques : 1 siège vacant titulaire (+1 suppléant)

Article 5 - Exécution

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage au siège de l'établissement et publié sur l'internet et l'intranet de l'établissement.

La Direction Générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nîmes,

Le :22/10/2025,

Arrêté transmis à la rectrice de la région académique, chancelière des universités et au président de la Commission de Contrôle des Opérations Electorales

Recours : La Commission de Contrôle des Opérations Electorales connaît de toutes les contestations présentées par les électeurs, par le Président de l'établissement ou par le Recteur, sur la préparation et le déroulement des opérations de vote ainsi que sur la proclamation des résultats du scrutin. Elle est saisie au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Elle doit statuer dans un délai de quinze jours.

Tout électeur ainsi que le Président de l'établissement et le Recteur ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le Tribunal Administratif compétent.

Le recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable devant la Commission de Contrôle des Opérations Electorales. Le Tribunal Administratif de Nîmes doit être saisi au plus tard le sixième jour suivant la décision de la CCOE.

A défaut de décision expresse de la CCOE, le tribunal administratif peut être saisi dans les 6 jours suivant l'expiration d'un délai de 2 mois à compter de la saisine de la CCOE.